

ALEXIS GRAND EST

Association Loi 1901

5, Rue Alfred Kastler – Parc d'Activité Saint Jacques II

54320 MAXEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ALEXIS GRAND EST

Association Loi 1901
5 rue Alfred Kastler – Parc d’activités Saint Jacques II
54320 MAXEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’association ALEXIS GRAND EST relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’association à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d’émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l’exercice » de l’annexe des comptes annuels concernant l’activité économique et la situation financière de l’association dont l’obtention en janvier 2024 de 690 K€ de prêts bancaires concluant la restructuration financière de l’entreprise engagée depuis 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

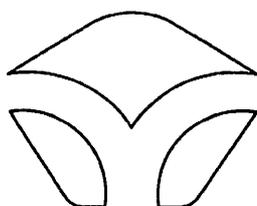
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 6 juin 2024

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux comptes



Isabelle CHAILLET



YZICO

conseil & expertise

COMPTES ANNUELS

2023

ASS ALEXIS GRAND-EST

5 Rue Alfred Kastler

54320 MAXEVILLE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

YZICO Nancy Technopole de Nancy Brabois 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54600 Villers-les-Nancy Cedex

Tél. 03 83 67 69 00 - Courriel : nancy@yzico.fr - Site Internet : www.yzico.fr

SAS au capital de 17 517 000,00 € - inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est - SIREN N°790 659 098 RCS Nancy - TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

COMPTES ANNUELS

2023

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	130 569	130 569		
Autres immob. incorporelles / Avances et	14 812		14 812	14 812
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	2 576	2 576		
Autres immobilisations corporelles	440 620	407 825	32 794	45 857
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	880 391		880 391	860 960
Autres immobilisations financières	1 053		1 053	1 365
Total I	1 470 021	540 971	929 050	922 993
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	466 723		466 723	269 910
Autres créances	106 489		106 489	206 362
Divers				
Disponibilités	1 799		1 799	5 760
Charges constatées d'avance	28 407		28 407	10 424
Total II	603 418		603 418	492 456
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 073 439	540 971	1 532 468	1 415 449

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	375 000	375 000
Autres fonds propres sans droit de reprise	375 000	375 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	843 910	843 910
Réserves	76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles	76 225	76 225
Report à nouveau	-623 169	-229 899
Excédent ou déficit de l'exercice	-94 243	-393 270
Situation nette (sous-total)	577 722	671 966
Subventions d'investissement	9	32
Total I	577 732	671 998
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	37 512	52 445
Total III	37 512	52 445
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	84 995	113 000
Découverts et concours bancaires	346 218	185 279
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	431 213	298 279
Emprunts et dettes financières diverses	36	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 535	61 480
Dettes fiscales et sociales	326 074	278 785
Autres dettes	76 367	52 416
Total IV	917 224	691 006
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 532 468	1 415 449

Compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	320	0,02	850	0,06	-530
Ventes de biens et de services	860 276		734 240		126 036
Ventes de prestations services	860 276	61,14	734 240	54,97	126 036
Produits de tiers financeurs	557 500		600 583		-43 083
Concours publics et subventions d'exploita	545 500	38,77	598 107	44,78	-52 607
Ressources liées à la générosité du public	1 000	0,07	2 476	0,19	-1 476
Contributions financières	11 000	0,78			11 000
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	207 486	14,75	219 176	16,41	-11 691
Autres produits	559	0,04	1 082	0,08	-523
Total I	1 626 141	115,57	1 555 932	116,49	70 209
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres achats et charges externes	463 728	32,96	452 068	33,85	11 660
Impôts, taxes et versements assimilés	49 435	3,51	61 994	4,64	-12 560
Salaires et traitements	793 465	56,39	871 665	65,26	-78 200
Charges sociales	327 271	23,26	371 326	27,80	-44 055
Dotations aux amortissements et aux dépr	15 266	1,08	14 982	1,12	284
Dotations aux provisions	37 512	2,67	52 445	3,93	-14 933
Autres charges	1 428	0,10	447	0,03	981
Total II	1 688 104	119,97	1 824 927	136,63	-136 823
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-61 963	-4,40	-268 995	-20,14	207 032
PRODUITS FINANCIERS					
Autres intérêts et produits assimilés	21		424	0,03	-403
Total III	21		424	0,03	-403
CHARGES FINANCIERES					
Intérêts et charges assililées	28 864	2,05	16 648	1,25	12 216
Total IV	28 864	2,05	16 648	1,25	12 216
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-28 843	-2,05	-16 224	-1,21	-12 619
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	-90 806	-6,45	-285 219	-21,35	194 413
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Reprises provisions, dép., et transferts de	23		23		
Total V	23		23		
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	3 460	0,25	108 073	8,09	-104 613
Total VI	3 460	0,25	108 073	8,09	-104 613
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-3 438	-0,24	-108 051	-8,09	104 613
Total des produits (I + III + V)	1 626 184	115,57	1 556 378	116,52	69 807
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI)	1 720 428	122,27	1 949 648	145,97	-229 220
EXCEDENT OU DEFICIT	-94 243	-6,70	-393 270	-29,44	299 026
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA					
TOTAL					
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO					
TOTAL					

COMPTES ANNUELS

2023

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ALEXIS GRAND EST

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 1 532 468€, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 626 140,82 €, et dégagant un déficit de 94 243,37 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été une année de restructuration financière et de réorganisation.

En effet, nous avons été mobilisés sur la recherche de solutions de financement pour renforcer la trésorerie de l'association.

Un pool bancaire a été constitué avec 3 banques partenaires : BPALC, Caisse d'Epargne et Crédit Coopératif, qui nous ont accompagnés par des prêts de trésorerie à hauteur totale de 690 000 euros et qui nous a permis de solder les différents découverts bancaires.

Dans ce contexte tendu et difficile, l'activité est restée soutenue avec plus de 500 entreprises aidées en région.

Le désengagement progressif des financeurs publics sur le cœur de métier d'Alexis : accueil et accompagnement nous conduit à rechercher de nouveaux partenaires, diversifier nos sources de financement et renforcer la facturation directe aux entrepreneurs.

Sur l'exercice 2023, les produits ont augmenté de 4 % par rapport à 2022 avec une baisse des subventions (-11 %) et une augmentation des prestations (+17%).

L'exercice 2023 montre également que nous avons poursuivi les efforts dans la maîtrise des charges qui ont baissé de 12% et s'élèvent à 1 720 k€. Les charges d'exploitation représentent 98% avec une diminution de 8% par rapport à 2022. Des décisions de gestion ont été engagées : réduction des charges locatives et de personnel. Baisse significative des charges de locations de 17 k€ (-11 %), et de la masse salariale de 10%.

Les provisions 2023 s'élèvent à 38 k€. Elles concernent essentiellement l'engagement retraite.

OBJET

L'association a pour objet général :

- de favoriser la création et le développement d'entreprises en Lorraine et dans le Grand Est,
- de contribuer au développement économique régional par la création d'entreprises et d'emplois, l'appui à la création d'activités nouvelles, la création et l'animation de réseaux de créateurs,
- d'accompagner tout porteur de projet quels que soient son profil socio-économique, la nature de son projet, l'état d'avancement de son projet.

L'association développera dès lors toutes activités et se dotera des moyens correspondant à ces objectifs.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique (prix d'achat et frais accessoires) minorés des remises, rabais et excomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

* pour les immobilisations incorporelles : les logiciels sont amortis sur des périodes de 1 à 3 ans.

* pour les immobilisations corporelles, les amortissements sont calculés selon le mode linéaire.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- . Agencements et installations générales : 10 ans
- . Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- . Mobilier : 10 ans
- . Matériel pédagogique : de 1 à 5 ans

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesure de simplifications pour les petites et moyennes entités, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Dépréciation :

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen d'un test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Immobilisations financières :

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, y compris les coûts directement attribuables. Les frais d'acquisition sont incorporés au coût d'entrée des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Ils sont dépréciés éventuellement pour ajustement sur la situation nette lorsqu'elle celle-ci a diminué par rapport à la valeur historique et qu'elle peut être représentative de la valeur d'utilité.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voir de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour la valeur nominale.

Passif social

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Au 31 décembre 2023, les engagements de retraite comptabilisés dans les livres de l'association apparaissent au passif du bilan pour un montant total de 37 512 €.

Perspective d'avenir et faits postérieurs à la clôture

- * Mobiliser de nouveaux cadres financiers : fonds européens, programme entrepreneuriat Quartier 2030, conventionnement avec l'Eurométropole de Metz.
- * Retrouver notre capacité d'ingénierie et d'animation de programmes expérimentaux : bâtiment, entrepreneuriat féminin, ...
- * Réaffirmer le positionnement d'Alexis "expert de l'accompagnement de TPE" en région.
- * Renouvellement de la gouvernance et du portage politique de la structure.
- * Stabiliser notre développement territorial en renforçant l'existant.

**ANNEXE DES COMPTES
ALEXIS GRAND EST**

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -
Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	145 380.87		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	440 992.56		2 203.32
TOTAL	440 992.56		2 203.32
Prêts, autres immobilisations financières	862 324.55		
TOTAL	862 324.55		
TOTAL GENERAL	1 448 697.98		2 203.32

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			145 380.87	
Matériel de bureau et informatique. Mobilier		0.00	443 195.88	
TOTAL		0.00	443 195.88	
Prêts, autres immobilisations financières		0.00	881 444.22	
TOTAL		0.00	881 444.22	0.00
TOTAL GENERAL		0.00	1 470 020.97	0.00

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	130 569.32			130 569.32
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	395 135.47	15 266.03		410 401.50
TOTAL	525 704.79	15 266.03	0.00	540 970.82
TOTAL GENERAL	525 704.79	15 266.03	0.00	540 970.82

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissem ents	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	15 266.03				
Logiciel					
TOTAL	15 266.03				
TOTAL GENERAL	15 266.03				

**ANNEXE DES COMPTES
ALEXIS GRAND EST**

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des fonds propres	Montant début d'exercice	Variation +	Variation -	Montant fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise	375 000.00			375 000.00
Ecart de réévaluation	843 910.00			843 910.00
Réserves	76 224.51			76 224.51
Report à nouveau	-229 899.08	-393 269.72		-623 168.80
RESULTAT DE L'EXERCICE	-393 269.72	-94 243.37	393 269.72	-94 243.37
Subventions d'investissements	31.88		22.50	9.38
TOTAL I	671 997.59	-487 513.09	393 292.22	577 731.72

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise	Montant fin exercice
Prov. Risques & Charges	20 000.00		20 000.00	0.00
Autres prov. pour risques				0.00
Provision pour départ en retraite	32 445.00	37 512.00	32 445.00	37 512.00
TOTAL II	52 445.00	37 512.00	52 445.00	37 512.00

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	466 723.48	466 723.48	
Subventions à recevoir	67 212.73	67 212.73	
Débiteurs divers	5 411.44	5 411.44	
Autres impôts taxes et assimilés	33 864.39	33 864.39	
Charges constatées d'avance	28 406.84	28 406.84	
TOTAL	601 618.88	601 618.88	

Ces créances sont réglées à hauteur de près de 40% à la date d'arrêté des comptes.

**ANNEXE DES COMPTES
ALEXIS GRAND EST**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes	431 248.71	374 420.97	56 827.74	
Fournisseurs et comptes rattachés	83 534.61	83 534.61		
Personnel et comptes rattachés	1 056.41	1 056.41		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	196 771.75	196 771.75		
Autres impôts taxes et assimilés	129 302.00	129 302.00		
Autres dettes	74 677.00	74 677.00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	916 590.48	859 762.74	56 827.74	0.00

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	21.15
Divers produits à recevoir	
Total	21.15

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs	11 852.85
Dettes fiscales	
Dettes sociales	129 597.30
Autres dettes	8 196.78
Total	149 646.93

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles enregistrées pour un montant de 3 460,02 € concernent des charges essentiellement composées de :

- perte sur comptes clients divers (1 K€)
- pénalités et amendes (2 K€)

**ANNEXE DES COMPTES
ALEXIS GRAND EST**

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 406.84
Total	28 406.84
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0.00
Total	0.00

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires (bénévolat).

Poste produits d'exploitations

Le total de ces produits est de 1 626 141€.

Ventilation de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle

L'effectif total au 31 décembre 2023 est de 22 .

Ventilation de l'effectif :

* cadres : 15 (13 femmes, 2 hommes)

* non cadres : 7 (5 femmes, 2 hommes)

L'effectif moyen sur la période est de 20,39

**ANNEXE DES COMPTES
ALEXIS GRAND EST**

Filiales et participations

Au 31 décembre 2023

Participations	Capitaux Propres (y compris résultat)	Quote Part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
SCI ALEXIS LORRAINE PATRIMOINE	96 261 €	95.5	-25 310 €
EURL GRAND TEST		100	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Garanties données

Néant

Rémunérations des trois plus haut dirigeants de l'association

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés se sont élevées à 195 878,00 € bruts pour l'exercice.

COMPTES ANNUELS **2023**

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	130 569	130 569		
Autres immob. incorporelles / Avances et	14 812		14 812	14 812
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	2 576	2 576		
Autres immobilisations corporelles	440 620	407 825	32 794	45 857
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	880 391		880 391	860 960
Autres immobilisations financières	1 053		1 053	1 365
Total I	1 470 021	540 971	929 050	922 993
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	466 723		466 723	269 910
Autres créances	106 489		106 489	206 362
Divers				
Disponibilités	1 799		1 799	5 760
Charges constatées d'avance	28 407		28 407	10 424
Total II	603 418		603 418	492 456
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 073 439	540 971	1 532 468	1 415 449

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	375 000	375 000
Autres fonds propres sans droit de reprise	375 000	375 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation	843 910	843 910
Réserves	76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles	76 225	76 225
Report à nouveau	-623 169	-229 899
Excédent ou déficit de l'exercice	-94 243	-393 270
Situation nette (sous-total)	577 722	671 966
Subventions d'investissement	9	32
Total I	577 732	671 998
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour charges	37 512	52 445
Total III	37 512	52 445
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	84 995	113 000
Découverts et concours bancaires	346 218	185 279
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	431 213	298 279
Emprunts et dettes financières diverses	36	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 535	61 480
Dettes fiscales et sociales	326 074	278 785
Autres dettes	76 367	52 416
Total IV	917 224	691 006
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 532 468	1 415 449

Compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	320	0,02	850	0,06	-530
Ventes de biens et de services	860 276		734 240		126 036
Ventes de prestations services	860 276	61,14	734 240	54,97	126 036
Produits de tiers financeurs	557 500		600 583		-43 083
Concours publics et subventions d'exploita	545 500	38,77	598 107	44,78	-52 607
Ressources liées à la générosité du public	1 000	0,07	2 476	0,19	-1 476
Contributions financières	11 000	0,78			11 000
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts	207 486	14,75	219 176	16,41	-11 691
Autres produits	559	0,04	1 082	0,08	-523
Total I	1 626 141	115,57	1 555 932	116,49	70 209
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres achats et charges externes	463 728	32,96	452 068	33,85	11 660
Impôts, taxes et versements assimilés	49 435	3,51	61 994	4,64	-12 560
Salaires et traitements	793 465	56,39	871 665	65,26	-78 200
Charges sociales	327 271	23,26	371 326	27,80	-44 055
Dotations aux amortissements et aux dépr	15 266	1,08	14 982	1,12	284
Dotations aux provisions	37 512	2,67	52 445	3,93	-14 933
Autres charges	1 428	0,10	447	0,03	981
Total II	1 688 104	119,97	1 824 927	136,63	-136 823
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-61 963	-4,40	-268 995	-20,14	207 032
PRODUITS FINANCIERS					
Autres intérêts et produits assimilés	21		424	0,03	-403
Total III	21		424	0,03	-403
CHARGES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	28 864	2,05	16 648	1,25	12 216
Total IV	28 864	2,05	16 648	1,25	12 216
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-28 843	-2,05	-16 224	-1,21	-12 619
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	-90 806	-6,45	-285 219	-21,35	194 413
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Reprises provisions, dép., et transferts de	23		23		
Total V	23		23		
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	3 460	0,25	108 073	8,09	-104 613
Total VI	3 460	0,25	108 073	8,09	-104 613
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-3 438	-0,24	-108 051	-8,09	104 613
Total des produits (I + III + V)	1 626 184	115,57	1 556 378	116,52	69 807
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI)	1 720 428	122,27	1 949 648	145,97	-229 220
EXCEDENT OU DEFICIT	-94 243	-6,70	-393 270	-29,44	299 026
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA					
TOTAL					
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO					
TOTAL					

COMPTES ANNUELS

2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ALEXIS GRAND-EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 532 468 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 94 243 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le règlement ANC 2018-06 a été modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020 et complété par le règlement ANC 2021-02 du 22 novembre 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 622 103 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	19 431		19 431
Prêts			
Autres	1 053		1 053
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	466 723	466 723	
Autres	106 489	106 489	
Charges constatées d'avance	28 407	28 407	
Total	622 103	601 619	20 484
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	90 051
Intérêts courus à recevoir	21
Total	90 072

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	32 445	37 512	32 445		37 512
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer			20 000		
Autres provisions pour risques et charges	20 000				
Total	52 445	37 512	52 445		37 512
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		37 512	52 445		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 917 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	346 218	346 218		
- à plus de 1 an à l'origine	84 995	84 995		
Emprunts et dettes financières divers (*)	36	36		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 535	83 535		
Dettes fiscales et sociales	326 074	326 074		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	76 367	76 367		
Total	917 224	917 224		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	28 005			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	11 853
Intérêts courus à payer	8 197
Intérêts courus	36
Dettes provis. pr congés à payer	86 014
Charges sociales s/congés à payer	43 584
Clients - RRR à accorder	7 400
Total	157 082

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 407		
Total	28 407		

COMPTES ANNUELS

2023

Détail des comptes

Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions et droits similaires	120 278,27		120 278,27	120 278,27
205010 - Logiciels MAXEVIL Espace Informatiq	638,12		638,12	638,12
205100 - Logiciels	3 523,16		3 523,16	3 523,16
205200 - Logiciels Moselle Est FORBACH	279,07		279,07	279,07
205300 - Logiciels METZ	558,13		558,13	558,13
205450 - Logiciels ST DIE	279,07		279,07	279,07
205600 - Marque de fabrique, commerce, servi	5 013,50		5 013,50	5 013,50
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		120 278,27	-120 278,27	-120 278,27
280501 - Amort. Logiciels Esp Info MAXEVILLE		638,12	-638,12	-638,12
280510 - Amort. logiciels THIONVILLE		3 523,16	-3 523,16	-3 523,16
280520 - Amort. logiciels FORBACH		279,07	-279,07	-279,07
280530 - Amort. logiciels METZ		558,13	-558,13	-558,13
280545 - Amort. Logiciels ST DIE 88		279,07	-279,07	-279,07
280560 - Amort marques procédés brevets		5 013,50	-5 013,50	-5 013,50
	130 569,32	130 569,32		
Autres immob. incorporelles / Avances et				
208100 - Agencement incorp MAX	14 811,55		14 811,55	14 811,55
	14 811,55		14 811,55	14 811,55
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
215000 - Matériel et outillage MAXEVILLE	2 576,25		2 576,25	2 576,25
281500 - Amortis. matériel et outillage		2 576,25	-2 576,25	-2 576,25
	2 576,25	2 576,25		
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencmt, aménagt.div.	9 329,27		9 329,27	9 329,27
218101 - Agencem.amÚnag. Bar le Duc	4 265,28		4 265,28	4 265,28
218200 - Matériel de transport	16 621,42		16 621,42	16 621,42
218300 - Matériel de bureau	9 315,92		9 315,92	8 700,93
218301 - Matériel de bureau THIONVILLE	2 321,04		2 321,04	2 321,04
218310 - Matériel informatique	6 873,42		6 873,42	6 873,42
218320 - Matériel informatique MAXEVILLE	79 353,39		79 353,39	77 765,06
218321 - Matériel informatique THIONVILLE	18 347,08		18 347,08	18 347,08
218322 - Matériel informatique FORBACH	7 244,51		7 244,51	7 244,51
218323 - Matériel informatique METZ	6 116,38		6 116,38	6 116,38
218324 - Matériel Informatique ST DIE	8 440,12		8 440,12	8 440,12
218330 - Matériel Informatique VERDUN	5 007,71		5 007,71	5 007,71
218331 - Matériel informatique Etain	31 318,99		31 318,99	31 318,99
218340 - Matériel informatique EPINAL	2 887,37		2 887,37	2 887,37
218400 - Mobilier	64 981,99		64 981,99	64 981,99
218410 - Mobilier THIONVILLE	13 642,96		13 642,96	13 642,96
218420 - Mobilier FORBACH	10 589,71		10 589,71	10 589,71
218430 - Mobilier METZ	5 612,56		5 612,56	5 612,56
218440 - Mobilier MAXEVILLE Espace Info	8 076,14		8 076,14	8 076,14
218450 - Mobilier ST DIE	9 897,11		9 897,11	9 897,11
218470 - Mobilier EPINAL	2 299,20		2 299,20	2 299,20
218480 - Mobilier VERDUN	5 887,98		5 887,98	5 887,98

Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
218500 - Cheptel	109 617,31		109 617,31	109 617,31
218520 - Matériel Pédagogique THIONVILLE	544,00		544,00	544,00
218530 - Matériel Pédagogique METZ	2 028,77		2 028,77	2 028,77
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. div		7 762,72	-7 762,72	-7 457,44
281811 - Amort. agencement BAR LE DUC		2 476,48	-2 476,48	-1 804,86
281820 - Amortis. matériel de transport		15 821,52	-15 821,52	-15 576,72
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		11 021,97	-11 021,97	-11 021,97
281831 - Amort. matériel bureau		6 873,42	-6 873,42	-6 873,42
281832 - Amort. mat. informatique MAXEVILLE		99 522,65	-99 522,65	-94 124,57
281833 - Amort du matériel informat VERDUN		28 831,15	-28 831,15	-20 280,69
281834 - Amort. Matériel Informatique EPINAL		2 887,37	-2 887,37	-2 887,37
281840 - Amortis. mobilier		64 432,26	-64 432,26	-64 336,47
281841 - Amort. mobilier THIONVILLE		13 642,96	-13 642,96	-13 642,96
281842 - Amort. mobilier FORBACH		10 589,71	-10 589,71	-10 589,71
281843 - Amort. mobilier METZ		5 612,55	-5 612,55	-5 612,55
281844 - Amort.Mobilier MAXEVILLE Espace In		8 076,14	-8 076,14	-8 076,14
281845 - Amort.Mobilier STDIE88		9 897,10	-9 897,10	-9 897,10
281847 - Amort. mobilier EPINAL		2 299,19	-2 299,19	-2 299,19
281848 - Amort. mobilier VERDUN		5 887,97	-5 887,97	-5 887,97
281850 - Amort. mat. pédagogiques MAXEVILL		109 617,32	-109 617,32	-109 617,32
281852 - Amort. Matériel Pédagogique THION		544,00	-544,00	-544,00
281853 - Amort. Matériel Pédagogique METZ		2 028,77	-2 028,77	-2 028,77
	440 619,63	407 825,25	32 794,38	45 857,09
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261200 - PARTS S.C.I. ALEXIS LORRAINE PA	853 460,00		853 460,00	853 460,00
261300 - Titres EURL PACELOR	7 500,00		7 500,00	7 500,00
267100 - Créances rattach particip. (Grpe)	19 431,15		19 431,15	
	880 391,15		880 391,15	860 960,00
Autres immobilisations financières				
275010 - DUpot machine affranchir 030798	228,67		228,67	228,67
275140 - CAUTION BLIDA	824,40		824,40	1 135,88
	1 053,07		1 053,07	1 364,55
Total I	1 470 020,97	540 970,82	929 050,15	922 993,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients	376 672,72		376 672,72	196 879,41
418100 - Clients - factures à établir	90 050,76		90 050,76	73 030,56
	466 723,48		466 723,48	269 909,97
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	5 378,28		5 378,28	3 610,32
409800 - Fournisseurs - RRR à obtenir				1 575,81
441000 - Etat - subvention à recevoir	67 212,73		67 212,73	118 498,26
445520 - TVA A REGULARISER				3 960,00
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	9 979,90		9 979,90	1 306,85
445860 - TVA sur factures non parvenues	482,18		482,18	404,67
445870 - TVA sur factures à établir	1 113,31		1 113,31	192,00

Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
447000 - Autres impôts taxes et verst. assim	22 289,00		22 289,00	58 606,00
455100 - Associés - comptes courants				18 159,16
467250 - SCHWARTZ - SCHLEGEL Katia				48,58
467902 - CONTI Muriel	33,16		33,16	
	106 488,56		106 488,56	206 361,65
Divers				
Disponibilités				
512100 - Comptes en monnaie nationale	309,32		309,32	308,13
512200 - SG LIVRET A PLAFOND 76500Ç	399,25		399,25	369,41
512300 - CREDIT AGRICOLE 96008742518	715,14		715,14	4 879,94
518700 - IntÚrÚts courus Ó recevoir	21,15		21,15	31,03
531000 - Caisse ALEXIS	299,31		299,31	171,62
531300 - CAISSE BOUTIQUES EPHEMERES	55,00		55,00	
	1 799,17		1 799,17	5 760,13
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	28 406,84		28 406,84	10 424,09
	28 406,84		28 406,84	10 424,09
Total II	603 418,05		603 418,05	492 455,84
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 073 439,02	540 970,82	1 532 468,20	1 415 449,03

Détail Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	375 000,00	375 000,00
Autres fonds propres sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif sans droit repris	262 923,15	262 923,15
102410 - Patrimoine apporté YUTZ	53 202,10	53 202,10
102420 - Patrimoine apporté Moselle Est	-7 237,39	-7 237,39
102430 - Engagements Passif Social DIF	66 112,14	66 112,14
	375 000,00	375 000,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
105200 - Ecart de réévaluation libre	843 910,00	843 910,00
	843 910,00	843 910,00
Réserves	76 224,51	76 224,51
Réserves statutaires ou contractuelles		
106300 - Réserves statutaires ou contract.	45 734,71	45 734,71
106310 - Réserve Fonds de solidarité	30 489,80	30 489,80
	76 224,51	76 224,51
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-623 168,80	-229 899,08
	-623 168,80	-229 899,08
Excédent ou déficit de l'exercice	-94 243,37	-393 269,72
Situation nette (sous-total)	577 722,34	671 965,71
Subventions d'investissement		
131220 - Subv investissement AGEFIPH	225,00	225,00
139122 - Subv.inv.inscrite résultat AGEFIPH	-215,62	-193,12
	9,38	31,88
Total I	577 731,72	671 997,59
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pensions & obligat.simil	37 512,00	32 445,00
158000 - Autres provisions pour charges		20 000,00
	37 512,00	52 445,00
Total III	37 512,00	52 445,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
164850 - Emprunt n°5 (CT)	84 994,95	113 000,00
	84 994,95	113 000,00
Découverts et concours bancaires		
512000 - Banque CC MAXEVILLE	221 262,68	77 951,58
512400 - Comptes en devises	116 758,81	101 017,13
518600 - Intérêts courus à payer	8 196,78	6 309,82
	346 218,27	185 278,53
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	431 213,22	298 278,53
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - Intérêts courus	35,60	47,33
	35,60	47,33

Détail Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	71 681,76	42 737,64
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	11 852,85	18 741,97
	83 534,61	61 479,61
Dettes fiscales et sociales		
421000 - Personnel - rémunérations dues	1 056,41	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	86 013,64	73 323,34
431000 - Sécurité sociale	26 498,08	59 992,00
431100 - URSSAF THIONVILLE	3 327,00	14 555,00
431200 - URSSAF METZ	1 984,00	687,00
431300 - URSSAF FORBACH	8,00	4 212,00
437400 - Caisse de congés payés	10 542,61	9 283,81
437700 - PREVOYANCE VAUBAN	2 767,69	2 678,33
437800 - Autres caisses	20 990,66	6 007,41
437900 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		699,00
437930 - TAXE D'APPRENTISSAGE		384,00
438200 - Charges sociales s/congés à payer	43 583,66	38 178,65
442100 - PrÙpvements Ó la source	3 592,00	3 479,16
445510 - TVA à décaisser	2 088,00	2 888,00
445520 - TVA A REGULARISER	69 671,00	
445700 - TVA collectÙe 20 %	53 951,00	62 417,30
	326 073,75	278 785,00
Autres dettes		
411000 - Clients	845,00	2 453,00
419800 - Clients - RRR à accorder	7 399,84	3 812,00
460000 - DÙbours PACELOR	65 654,18	45 000,00
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	1 401,61	
467130 - DE BODMAN Pauline		78,93
467201 - LAGNY JULIETTE	368,91	527,11
467210 - JACOBY AUDE		141,00
467230 - LOUE Virginie	178,08	
467300 - COLLIN Sylvia		44,99
467640 - MENZIN FANNY	105,47	73,08
467991 - EUGENE Delphine	414,21	285,86
	76 367,30	52 415,97
Total IV	917 224,48	691 006,44
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 532 468,20	1 415 449,03

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
750200 - ADHESION PACELOR	320,00	0,02		
756000 - COTISATIONS PARTENAIRES			850,00	0,06
	320,00	0,02	850,00	0,06
Ventes de biens et de services	860 276,27		734 240,24	
Ventes de prestations services				
706010 - ACCOMPAGNEMENT	284 623,20	20,23	289 583,06	21,68
706020 - SUIVI	8 035,00	0,57	5 605,00	0,42
706030 - FORMATION	34 538,19	2,45	27 364,00	2,05
706040 - DEVELOP.BOUTIQ EPHEMERE COM. ESSAI	63 999,88	4,55	64 166,55	4,80
706050 - ANIMATION	142 700,00	10,14	110 000,00	8,24
706220 - ACCOMPAGNEMENT ASSUJ.	193 320,00	13,74	126 688,32	9,48
706900 - Prestations de services (export)	2 600,00	0,18	5 900,00	0,44
708110 - COMMISSIONS PARTENAIRES ASSUJ.	4 000,00	0,28	8 333,31	0,62
708120 - PRESTATIONS DE SERVICES ASSUJ.	126 460,00	8,99	96 600,00	7,23
	860 276,27	61,14	734 240,24	54,97
Produits de tiers financeurs	557 500,18		600 583,20	
Concours publics et subventions d'exploitation				
730100 - CONCOURS PUBLICS	13 833,32	0,98		
740100 - SUBVENTION REGION	283 658,85	20,16	296 000,00	22,16
740200 - Subvention IntercommunalitÚs	147 150,00	10,46	171 229,00	12,82
740201 - FEDER POLES ENTREPRENEURIAUX	8 900,00	0,63	8 600,00	0,64
740202 - CGET CA THIONVILLE	8 300,00	0,59	15 500,00	1,16
740210 - SUBVENTION INTERCOMMUNALITES ASS	14 875,01	1,06	583,33	0,04
740303 - SUBVENTION BPIFRANCE	43 783,00	3,11		
740500 - SUBVENTION DRDFE	10 000,00	0,71	28 500,00	2,13
740601 - Subvention POLE EMPLOI	15 000,00	1,07		
740710 - SUBVENTION FSE			55 027,87	4,12
740730 - SUBVENTION AG2R			22 667,00	1,70
	545 500,18	38,77	598 107,20	44,78
Ressources liées à la générosité du public				
754200 - SOUTIEN SPONSORING ASSU			2 476,00	0,19
754201 - SOUTIEN SPONSORING NON ASS	1 000,00	0,07		
	1 000,00	0,07	2 476,00	0,19
Contributions financières				
755100 - CONTRIBUTIONS FINANCIERES RECUES	11 000,00	0,78		
	11 000,00	0,78		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de char				
781500 - Repris.s/provis.risques & charges	52 445,00	3,73	60 398,00	4,52
791000 - Transfert de charges d'exploitation	15 977,74	1,14	13 786,46	1,03
791010 - TRANSFERT DE CHARGES ASSUJ.	117 630,29	8,36	125 205,43	9,37
791100 - Transfert affectant marge comm.	3 432,64	0,24	-352,02	-0,03
791110 - TRANSFERT DE CHARGES PREVOYANCE			-28,24	
791200 - ASP ACTIVITE PARTIELLE MAXEVILLE			2 666,56	0,20
791800 - TRAJECTOIRE PRIX CONCOURS	18 000,00	1,28	17 500,00	1,31
	207 485,67	14,75	219 176,19	16,41

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	558,70	0,04	1 082,07	0,08
	558,70	0,04	1 082,07	0,08
Total I	1 626 140,82	115,57	1 555 931,70	116,49
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
606120 - Fournitures eau	17 996,09	1,28	11 434,66	0,86
606140 - Fournitures carburant	435,27	0,03	453,36	0,03
606151 - CARBURANT DIVERS	103,85	0,01		
606152 - CARBURANT FIESTA EQ-206-XP	5 155,99	0,37	7 061,44	0,53
606200 - PETIT MATERIEL ETAIN			94,21	0,01
606210 - Achat Matériel boutique UphûmPre			7,38	
606211 - ACH.PETIT MATERIEL POLE			47,79	
606220 - Achats petit matériel MAXEVILLE	604,17	0,04		
606221 - ACHAT PETIT MATERIEL MAXE ASSUJ.	753,79	0,05	2 341,00	0,18
606230 - ACHAT MATERIEL COVID19			31,20	
606300 - Achats de petit équipement	77,46	0,01	56,67	
606301 - ACHAT PROD. ENTRETIEN METZ ASSUJ.	10,75			
606306 - PRODUITS ENTRETIEN DIEUZE	4,42			
606310 - Achats produits alimentaire MAXEVIL	399,65	0,03	431,10	0,03
606311 - ACH. PROD.ALIMENT. THIONVILLE ASSUJ	10,09			
606400 - Achats fournitures administratives	266,51	0,02	13,85	
606401 - Achats fournitures bureau ETAIN	1 915,25	0,14	1 351,93	0,10
606410 - Fourn. Bureau boutiques UphûmPres			22,17	
606420 - Achats fourn adm bureau MAXEVILLE	3 634,73	0,26	3 255,27	0,24
611000 - Sous-traitance générale	128 830,37	9,16	98 943,27	7,41
613211 - LOYER METZ BLIDA	2 914,07	0,21	5 480,46	0,41
613251 - LOCATION ST DIE CCI VOSGES	4 867,72	0,35	3 969,76	0,30
613271 - LOCATION SCI MAXEVILLE SIEGE	66 965,75	4,76	69 123,33	5,18
613280 - LOCATION LOCAL ARCHIVE	720,00	0,05	720,00	0,05
613294 - LOCATION SALLES DIVERSES	125,84	0,01	1 416,62	0,11
613401 - LOCATION ADISTA POLE	30 554,99	2,17	34 306,07	2,57
613402 - LOCATION ADISTA EPINAL ASSUJ.	308,47	0,02	435,11	0,03
613410 - LOCATION MATERIEL DIVERS	3 943,86	0,28	2 217,56	0,17
613411 - Location Balance NEOPOST MAILFINANC	724,76	0,05	660,69	0,05
613412 - Location NEOPOST Machine Affranchir	1 053,76	0,07	1 002,00	0,08
613502 - LOCATION FIESTA EQ-206-XP	16 539,32	1,18	16 902,10	1,27
613511 - Location copieur Canon Pfile	12 465,23	0,89	22 177,59	1,66
614000 - Charges locatives & copropriété			1 585,34	0,12
614100 - CHARGES LOCATIVES METZ ASSUJ.	1 875,42	0,13	3 112,83	0,23
615210 - ENTRETIEN IMMOBILIER DIVERS	131,56	0,01		
615211 - ENTRETIEN LOCAUX FORBACH ASSUJ.			1 047,49	0,08
615221 - Entretien des locaux Pfile	7 030,05	0,50	7 158,83	0,54
615300 - Entretien et réparation VEHICULES	632,88	0,04	320,16	0,02
615500 - Entretien sur biens mobiliers	1 657,66	0,12		
615501 - ENTRETIEN MATERIEL DIEUZE			154,28	0,01
615620 - Maintenance et HÜbergement SI	6 166,65	0,44	18 121,25	1,36
615621 - MAINTENANCE INFORMATIQUE ASSUJ.	24 869,12	1,77	26 720,30	2,00

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
616000 - Primes d'assurance	5 738,66	0,41	6 368,88	0,48
616001 - Contrat assurance collective IFC	366,69	0,03	221,43	0,02
618100 - Documentation générale	4 157,34	0,30	5 120,30	0,38
618500 - Frais de colloques, de séminaires	131,40	0,01		
622110 - HONORAIRES MAXEVILLE ASSUJ.	17 965,63	1,28	19 284,06	1,44
622700 - Frais d'actes et contentieux	208,42	0,01	4,86	
622810 - SERVICES ET HONORAIRES DIVERS ASSUJ	3 583,15	0,25	3 378,99	0,25
623100 - Annonces et insertions	905,19	0,06	111,22	0,01
623130 - Pub, insertions boutiques ephemeres	2 044,30	0,15	6 585,69	0,49
623300 - Foires et expositions	100,00	0,01	165,05	0,01
623400 - Cadeaux à la clientèle	6 155,00	0,44	6 649,44	0,50
623600 - Catalogues et imprimés	1 818,16	0,13	2 618,11	0,20
623601 - Catalogues et imprimés Morhange	54,35			
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	50,00			
624100 - Transports sur achats			399,10	0,03
624110 - TRANSPORT SUR ACHATS ASSUJ.	296,29	0,02		
625120 - Frais kilométriques	26 136,54	1,86	12 201,27	0,91
625130 - frais de repas	2 883,98	0,20	1 416,79	0,11
625140 - frais d'hôtel	387,48	0,03	666,85	0,05
625150 - frais de parking, pûage,mûtro,taxi	1 148,37	0,08	1 100,12	0,08
625160 - frais de train, avion	494,50	0,04		
625900 - frais de rûceptions	2 897,26	0,21		
625910 - FRAIS DE RECEPTIONS ASSUJ.	4 283,22	0,30	9 235,43	0,69
626201 - Tûlûcommunications Morhange	1 826,01	0,13	2 861,92	0,21
626211 - Tûlûcommunications Morhange assuj.	576,45	0,04	336,62	0,03
626220 - Tûlûcommunications MAXEVILLE	557,19	0,04		
626221 - TELECOMMUNICATION MAXEVILLE ASSUJ.	4 102,69	0,29	6 295,46	0,47
626300 - PTT- Timbres THIONVILLE	3 618,01	0,26	5 124,71	0,38
626301 - PTT ETAIN	5,80			
627000 - SERVICES BANCAIRES	6 052,68	0,43	3 123,94	0,23
628000 - PRIX CONCOURS TRAJECTOIRE	19 500,00	1,39	14 500,00	1,09
628100 - Cotisation CGA	664,00	0,05	756,40	0,06
628210 - FRAIS CHEQUE DE TABLE ASSUJ.	1 273,62	0,09	1 364,43	0,10
	463 727,88	32,96	452 068,14	33,85
Impôts, taxes et versements assimilés				
631100 - Taxe sur les salaires	41 096,00	2,92	47 776,00	3,58
631200 - Taxe d'apprentissage	355,80	0,03	4 839,98	0,36
633300 - Formation continue (organisme)	7 722,74	0,55	9 378,16	0,70
635100 - CET	260,00	0,02		
	49 434,54	3,51	61 994,14	4,64
Salaires et traitements				
641000 - REMUNERATIONS BRUTES MAXEVILLE	763 691,11	54,27	846 869,05	63,40
641200 - Congés payés	12 690,30	0,90	-27 038,68	-2,02
641400 - Indemnités et avantages divers	17 083,11	1,21	51 834,28	3,88
	793 464,52	56,39	871 664,65	65,26
Charges sociales				
645000 - URSSAF MAXEVILLE	170 799,86	12,14	210 759,24	15,78
645010 - URSSAF THIONVILLE	17 259,77	1,23	20 210,64	1,51

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
645020 - URSSAF METZ	13 916,57	0,99	15 635,68	1,17
645030 - URSSAF FORBACH	1 459,75	0,10	6 334,91	0,47
645050 - MÚdecine du travail FORBACH	2 351,72	0,17	2 090,52	0,16
645400 - Cotisations Pôle Emploi	44 391,72	3,15	62 440,92	4,67
645410 - URC Union retraite cadre THIONVILLE	4 940,88	0,35	5 930,06	0,44
645420 - URC Union retraite cadre METZ	2 869,02	0,20	2 745,68	0,21
645430 - URC Union retraite cadre FORBACH	301,39	0,02	1 763,06	0,13
645500 - URS Retraite salariÚ MAXEVILLE	9 163,93	0,65	9 231,31	0,69
645520 - URS Retraite salariÚ METZ	912,09	0,06	1 687,93	0,13
645600 - vaubanPrÚvoyance cadre MAXEVILLE	7 136,11	0,51	7 243,40	0,54
645610 - vaubanPrÚvoyance cadre THIONVILLE	1 053,76	0,07	1 434,47	0,11
645620 - vaubanPrÚvoyance cadre METZ	459,67	0,03	565,12	0,04
645630 - vaubanPrÚvoyance cadre FORBACH	62,91		368,03	0,03
645700 - VAUBAN PREVOYANCE MAXEVILLE	737,45	0,05	695,86	0,05
645720 - VAUBAN PREVOYANCE METZ	57,46		121,78	0,01
645740 - MUTUELLE VAUBAN MAXEVILLE	21 974,38	1,56	15 572,61	1,17
645750 - MUTUELLE VAUBAN METZ	2 087,04	0,15	1 120,24	0,08
645760 - MUTUELLE VAUBAN THIONVILLE	3 396,48	0,24	3 176,16	0,24
645770 - MUTUELLE VAUBAN FORBACH	531,84	0,04	497,28	0,04
645850 - Prov/charges soc cong pay	5 405,01	0,38	-16 726,90	-1,25
648200 - ChPques de table	16 002,00	1,14	18 427,50	1,38
	327 270,81	23,26	371 325,50	27,80
Dotations aux amortissements et aux dépréciation				
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	7 632,75	0,54	7 348,54	0,55
681121 - Dot. amortissements corpor. ETAIN	7 633,28	0,54	7 633,28	0,57
	15 266,03	1,08	14 981,82	1,12
Dotations aux provisions				
681500 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	37 512,00	2,67	52 445,00	3,93
	37 512,00	2,67	52 445,00	3,93
Autres charges				
651100 - Redevances pour brevets	584,40	0,04	100,80	0,01
658000 - Charges diverses gestion courante	843,67	0,06	346,63	0,03
	1 428,07	0,10	447,43	0,03
Total II	1 688 103,85	119,97	1 824 926,68	136,63
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-61 963,03	-4,40	-268 994,98	-20,14
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilées				
768000 - Autres produits financiers	21,15		423,67	0,03
	21,15		423,67	0,03
Total III	21,15		423,67	0,03
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assililées				
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	603,12	0,04	729,05	0,05
661600 - Intérêts bancaires	28 260,85	2,01	15 918,72	1,19
	28 863,97	2,05	16 647,77	1,25
Total IV	28 863,97	2,05	16 647,77	1,25
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-28 842,82	-2,05	-16 224,10	-1,21
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-90 805,85	-6,45	-285 219,08	-21,35

Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Reprises provisions, dép., et transferts de charge				
777000 - Quote-part des subventions virées	22,50		22,50	
	22,50		22,50	
Total V	22,50		22,50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
671000 - Charges exception. s/opérat.gestion	1 200,00	0,09		
671200 - Pénalités et amendes	2 260,02	0,16	965,53	0,07
672000 - Charges sur exercices antérieurs			107 107,61	8,02
	3 460,02	0,25	108 073,14	8,09
Total VI	3 460,02	0,25	108 073,14	8,09
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-3 437,52	-0,24	-108 050,64	-8,09
Total des produits (I + III + V)	1 626 184,47	115,57	1 556 377,87	116,52
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	1 720 427,84	122,27	1 949 647,59	145,97
EXCEDENT OU DEFICIT	-94 243,37	-6,70	-393 269,72	-29,44
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE				
TOTAL				